

Le changement du 03 août:

Du nouveau, mais surtout de l'ancien

La première conférence de presse du nouveau Chef de l'Etat, Ely Ould Mohamed Vall, a été l'occasion pour certains Mauritaniens d'apprécier, à sa juste valeur, cet homme taciturne sur le compte duquel la rumeur publique n'a jamais été au dépourvu, et pour d'autres de se rendre compte de la limite du changement intervenu le 3 août dernier dans notre pays.

Globalement, cette conférence de presse a eu le mérite de mettre fin à l'ère où le Président de la République imposait sa jactance à son auditoire. Ce président voulait nous indiquer que loin était le temps où seuls les laudateurs pouvaient intervenir en présence du "patriarche". Révolue était aussi l'époque où caresser le Rais dans le sens du poil, ou s'ériger en "exégète" des propos et de la sagesse présidentiels pouvaient égaler le meilleur des Curriculum Vitae. C'est une première.

Illustrant cette nouvelle "façon de gouverner", le speech introductif (mais voulu récapitulatif) du Colonel-Président a été marqué, de l'avis de tous, par la franchise, la décontraction et la spontanéité de l'orateur. C'est aussi une première.

C'est là presque toutes les "innovations" apportées depuis le début de la période transitoire que le Mauritanien ordinaire peut sentir et peut valablement s'en prévaloir.

Cette conférence de presse a été aussi, dans le fonds malheureusement, fort révélatrice des limites de la transition et de l'esprit qui anime les membres influents du CMJD. En effet, dès les premières questions réponses, les contradictions vont apparaître et les vieux réflexes vont gâcher la fête. Toutes les questions de portée nationale et pour lesquelles le peuple mauritanien attendait des palliatifs appropriés ont été purement et simplement "évacuées" et mises en veilleuse en attendant "un pouvoir légitime et démocratiquement élu".

Le détournement des deniers publics

La junte militaire reconnaît, volontiers, que le détournement des deniers publics était la seule religion de l'Etat. Les conséquences économiques de ces actes sont, entre autres, la pauvreté de plus de la moitié du peuple mauritanien et l'extrême inégalité qui existera en son sein pendant des générations encore. Prétendre que les auteurs de ces crimes "ont agi sous l'influence du système" de Ould Taya est-il suffisant pour les absoudre et les laver à tout jamais? On se refuse à situer les responsabilités. Est-ce là le sens du slogan du 3 août: justice et démocratie?

Réconforter les auteurs de l'appropriation frauduleuse des biens de la nation et leur laisser le privilège de pouvoir financer leur retour au pouvoir: est-ce conforme aux principes du jeu démocratique et de l'Etat de droit? Au Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté (CDHLCPI), pour ne citer que ce havre, les prédateurs se congratulent publiquement. L'impunité a, royalement, résisté au départ en exil de Ould Taya.

Pire encore, l'affaire "BCM" qui a éclaté au grand jour est sur le point d'être étouffée. Des injonctions au juge d'instruction, des complicités au sein de la police judiciaire. Ould Taya, aurait-il pu faire mieux?

Le passif humanitaire et les déportés mauritaniens

Deux grandes questions qui ont, tout au long

de cette dernière décennie, empoisonné l'unité nationale et la cohésion sociale de notre pays. Hier, Ould Taya les a d'abord créés puis ignorés. Aujourd'hui le CMJD les occulte en les inscrivant sur la liste des legs qui seront transmis au futur pouvoir "légitime et démocratiquement élu". Si le consensus ne pourrait être obtenu au cours de la transition et sous un régime militaire qui se veut neutre, il ne sera jamais obtenu sous le règne d'un parti politique, même disposant d'une majorité des plus absolues et des plus confortables. "L'amnistie votée" a déjà été expérimentée, vainement, par Ould Taya. On pouvait épargner à la Mauritanie une seconde fuite en avant ou un second "saut dans le vide".

Il y a des moments dans l'histoire de chaque pays, mêmes les grandes nations, où il devient inévitable de marquer une pause pour se dire certaines vérités, faire le grabuge nécessaire et reprendre sereinement le cours normal de son évolution. Il est fondamental de faire face à ce qui ne peut être évité. Même l'autruche l'a certainement compris. La Mauritanie, vraisemblablement pas.

Les nominations aux postes de responsabilité

Il est vrai que le nouveau gouvernement a été constitué à la hâte et dans des circonstances peu habituelles: vacance du pouvoir au niveau interne et condamnations du coup d'Etat par la communauté internationale au niveau externe. Mais ces "circonstances atténuantes" ne sauraient justifier, à elles seules, le clientélisme qui a présidé à la nomination de certains ministres. Ils ont, certes, été choisis sur la base de leurs CV. Mais d'où sortent ces CV? Est-ce d'une base de données conçue, aussi à la hâte, pour la circonstance? Paradoxalement, exception faite du ministre de la justice, toute l'équipe provient des fonds marécageux du PRDS. L'ex-opposition ne dispose-t-elle pas de cadres disposant de CV? La justice se fait encore attendre.

Deux mois d'exercice ont largement démontré l'incapacité technique et l'insuffisance professionnelle d'une grande partie des membres de ce gouvernement. Qu'est-ce qui retarde alors le remaniement partiel et rectificatif tant attendu? Craint-on de remettre en cause le dosage ethno-tribal et les alliances qui se sont scellées depuis le 3 août? L'intérêt national devait être au-dessus de toute considération.

Aussi, les récentes nominations aux postes de responsabilité au sein de l'appareil étatique ont été inspirées, à quelques exceptions, par le même état d'esprit. Les limogeages qui en ont résulté n'ont été, par ailleurs, aucunement motivés. Est-ce pour détournement? D'autres restent impunis. Est-ce pour incompétence? De plus médiocres sont encore dans le circuit. N'est-ce pas là le moyen par lequel Ould Taya a sapé les fondements de l'administration mauritanienne?

En définitive, nous sommes en droit de se demander à quoi aurait servi le changement du 3 août 2005? Aurait-il servi simplement à perpétuer Ould Taya en tant que système et à écarter Ould Taya en tant qu'homme, si l'on considère que ce dernier est devenu, incontestablement, depuis le 8 juin un facteur d'instabilité et un élément d'incertitude qui peut faire écrouler avec lui toute la pyramide du pouvoir?

Personne n'ose encore y croire. Ould Taya, lui, l'a presque dit sur la chaîne satellitaire "Al Arabia" au lendemain du putsch:

CHEIKH OULD JIDDOU
CONSEILLER DU COMMISSAIRE AUX DROITS DE
L'HOMME, A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET
A L'INSERTION.